

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 10 février 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 10 février 2026, poser une question orale à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme au sujet de l'analyse annoncée par le groupe sidérurgique ArcelorMittal, visant la délocalisation de fonctions support et qui menacerait, selon la presse, jusqu'à 1 150 emplois au Luxembourg.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Franz Fayot
Député